



Date 16/12/2016

de la part de service communication  
tél. 04 79 96 87 35  
courriel communication@chambery-metropole.fr

nombre de pages y compris celle-ci 1

Les services culturels de la ville acceptent l'éléf !

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Musées, la Cité des Arts, les médiathèques Jean-Jacques Rousseau et Georges Brassens accepteront l'Elef comme moyens de paiement. Les détenteurs d'Elefs pourront ainsi régler leurs billets ou leurs adhésions dans ces quatre établissements municipaux. Toutefois, aucun rendu de monnaie ne pourra être fait sur les paiements en Elefs, le paiement devra donc être arrondi à l'unité inférieure et complété en euros.

Ce partenariat avec l'association « la Monnaie autrement », adoptée par le dernier conseil municipal de Chambéry vise à soutenir l'économie locale, en favorisant une démarche d'achats locaux, facteur de cohésion sociale et de développement durable. Chambéry se pose ainsi en précurseur, car s'il existe en France de nombreuses monnaies locales, très peu de collectivités sont adhérentes à ces dispositifs.

L'Elef, en circulation depuis 2014, vise à promouvoir une économie locale citoyenne en encourageant les achats des commerces de proximité et en remettant du lien au cœur des échanges. Les entreprises locales qui s'engagent, agissent pour des pratiques économiques et responsables. Après deux ans de circulation, l'éléf rassemble plus de 1500 adhérents et quelques 135 entreprises. 10 comptoirs d'échanges euros/éléf sont ouverts sur Chambéry et l'agglomération.

Pour en savoir plus : <http://www.lamonnaieautrement.org/elef>

Barberaz

Barby

Bassens

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Jacob-Bellecombette

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Les Déserts

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines